

**Omo Colour Professional Powder**

Révision: 2024-11-14

Version: 01.0

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** Omo Colour Professional Powder

*Omo est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous licence d' Unilever.*

UFI: F9NK-91MF-000N-HY5G

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation du produit:** Lessive.

**Utilisations déconseillées:** Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

**SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:**

AISE\_SWED\_PW\_8a\_1

PC35-Produits de lavage et de nettoyage

AISE\_SWED\_PW\_1\_1

AISE\_SWED\_PW\_4\_1

AISE\_SWED\_PW\_19\_1

PC35-Produits de lavage et de nettoyage

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

**Coordonnées**

Diversey Europe Operations BV Breukelen [Utrecht], Zweigniederlassung Münchwilen

Eschlikonerstrasse, CH-9542 Münchwilen TG

Tel: 071-969 27 27

Service d'information: info.ch@solenis.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Toxicologique Service Renseignements:

Numéro abrégé: 145, Tel: 044-251 51 51

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)

Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)

**2.2 Éléments d'étiquetage**



**Mention d'avertissement:** Attention.

**Mentions de danger :**

H315 + H319 - Provoque une irritation cutanée et une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence:**

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

## Omo Colour Professional Powder

## 3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
carbonate de sodium	207-838-8	497-19-8	01-211948549 8-19	Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		10-20
disilicate de disodium	215-687-4	1344-09-8	01-211944872 5-31	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H335) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10
sodium alkylbenzènesulfonate	270-115-0	68411-30-3	01-211948942 8-22	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		3-10

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales:

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

#### Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### Contact avec la peau:

Provoque des irritations.

#### Contact avec les yeux:

Provoque des irritations sévères.

#### Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Contact répété ou prolongé: Porter des gants appropriés.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

Suivre les recommandations générales en matière d'hygiène considérées comme de bonnes pratiques sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Tenir hors de portée des enfants.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:**

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

**valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
carbonate de sodium	-	-	-	-
disilicate de disodium	-	-	-	0.8
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	0.425

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
carbonate de sodium	-	-	Pas de données disponibles	-
disilicate de disodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	1.59
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	119

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
carbonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
disilicate de disodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	0.8
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	42.5

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
carbonate de sodium	-	-	10	-
disilicate de disodium	-	-	-	5.61

## Omo Colour Professional Powder

sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	6
------------------------------	---	---	---	---

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
carbonate de sodium	10	-	-	-
disilicate de disodium	-	-	-	1.38
sodium alkylbenzènesulfonate	-	-	-	1.5

**Exposition de l'environnement**

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
carbonate de sodium	-	-	-	-
disilicate de disodium	7.5	1	7.5	348
sodium alkylbenzènesulfonate	0.268	0.0268	0.0167	3.43

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
carbonate de sodium	-	-	-	-
disilicate de disodium	-	-	-	-
sodium alkylbenzènesulfonate	8.1	6.8	35	-

**8.2 Contrôles de l'exposition**

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.**Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :**

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
PC35-Produits de lavage et de nettoyage	PC35-Produits de lavage et de nettoyage	C		-	ERC8a
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_1	PW	PROC 8a	60	ERC8a

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:**

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire. Contact répété ou prolongé: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.  
Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm  
Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm  
En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

**Protection du corps:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:**

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :**Concentration maximale recommandée (% poids/poids):** 1.4**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.**Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## Omo Colour Professional Powder

## Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
PC35-Produits de lavage et de nettoyage	PC35-Produits de lavage et de nettoyage	C	-	-	ERC8a
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_PW_1_1	PW	PROC 1	480	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_PW_4_1	PW	PROC 4	480	ERC8a

## Équipement de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

## Protection des mains:

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

## Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

## Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

## Méthode / remarque

État physique: Solide

Aspect: Poudre

Couleur: Particules , Blanc

Odeur: Produit caractéristique

Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non applicable pour les solides ou les gaz

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
carbonate de sodium	1600	Méthode non fournie	1013
disilicate de disodium	> 100	Méthode non fournie	
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles		

## Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé

Inflammabilité (liquide): Non applicable.

Point d'éclair (°C): Non applicable.

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

## Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

pH: Non applicable.

pH dilué: ≈ 11 (1.4 %)

ISO 4316

Viscosité cinématique: Non applicable pour les solides ou les gaz

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Soluble

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
carbonate de sodium	210-215	Méthode non fournie	20
disilicate de disodium	Soluble	Méthode non fournie	20
sodium alkylbenzènesulfonate	> 250		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

## Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Voir les données sur la substance

## Omo Colour Professional Powder

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
carbonate de sodium	Négligeable		
disilicate de disodium	Pas de données disponibles		
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles		

**Densité relative:** ≈ 0.63 (20 °C)**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.**Caractéristiques des particules:** Non déterminé.**Méthode / remarque**

OECD 109 (EU A.3)

Non applicable pour les solides

Non approprié pour la classification de ce produit.

**9.2 Autres informations****9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique****Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant.**Corrosion vis à vis des métaux:** Non déterminé

Non applicable pour les solides ou les gaz

**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Données sur le mélange: .**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): &gt;2000

**Irritation oculaire et corrosivité****Résultats:** Eye irritant 2 **Méthode:** Pertinence de la preuveDonnées sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
carbonate de sodium	LD <sub>50</sub>	2800	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie
disilicate de disodium	LD <sub>50</sub>	3400	Rat	Méthode non fournie		Non établie
sodium alkylbenzènesulfonate	LD <sub>50</sub>	1080	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1080

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps	ATE Voie
---------------	---------	--------	---------	---------	-------	----------

## Omo Colour Professional Powder

		(mg/kg)			d'exposition (h)	cutanée (mg/kg)
carbonate de sodium	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
disilicate de disodium	LD <sub>50</sub>	> 5000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
sodium alkylbenzènesulfonate	LD <sub>50</sub>	> 2000	Rat	OECD 402 (EU B.3)		Non établie

## Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
carbonate de sodium	LC <sub>50</sub>	> 2,3 (poussières)		Pertinence de la preuve	2
disilicate de disodium	LC <sub>50</sub>	> 2.06 Pas de mortalité observée	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices	
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles			

## Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
carbonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
disilicate de disodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
sodium alkylbenzènesulfonate	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

## Irritation et corrosivité

## Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
carbonate de sodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
disilicate de disodium	Irritant		Méthode non fournie	
sodium alkylbenzènesulfonate	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
carbonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
disilicate de disodium	Lésion sévère		Méthode non fournie	
sodium alkylbenzènesulfonate	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			
disilicate de disodium	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	
sodium alkylbenzènesulfonate	Non irritant pour les voies respiratoires			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
carbonate de sodium	non sensibilisant		Méthode non fournie	
disilicate de disodium	non sensibilisant		Méthode non fournie	
sodium alkylbenzènesulfonate	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			
disilicate de disodium	Pas de données disponibles			
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

## Omo Colour Professional Powder

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
disilicate de disodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs		Pas de données disponibles	
sodium alkylbenzènesulfonate	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 476 OECD 473	Pas de données disponibles	

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
carbonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
disilicate de disodium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
carbonate de sodium			Pas de données disponibles				
disilicate de disodium			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
sodium alkylbenzènesulfonate	NOAEL	Effets tératogènes	300	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		Aucun effet important ou danger critique connus

## Toxicité par administration répétée

## Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
disilicate de disodium	NOAEL	> 159	Rat	Méthode non fournie	180	Pas d'effets observés
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles				

## toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
disilicate de disodium		Pas de données disponibles				
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles				

## toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
disilicate de disodium		Pas de données disponibles				
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles				

## Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
---------------	-------------------	---------	---------------------------------	---------	---------	----------------------------	--	----------

## Omo Colour Professional Powder

carbonate de sodium			Pas de données disponibles				
disilicate de disodium			Pas de données disponibles				
sodium alkylbenzènesulfonate			Pas de données disponibles				

## STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
carbonate de sodium	Non applicable
disilicate de disodium	Pas de données disponibles
sodium alkylbenzènesulfonate	Non applicable

## STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
carbonate de sodium	Non applicable
disilicate de disodium	Non applicable
sodium alkylbenzènesulfonate	Non applicable

## Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

## Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

## 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

## 11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

## Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
carbonate de sodium	LC <sub>50</sub>	300	<i>Lepomis macrochirus</i>	Méthode non communiquée	96
disilicate de disodium	LC <sub>50</sub>	1108	<i>Brachydanio rerio</i>	Méthode non communiquée	96
sodium alkylbenzènesulfonate	LC <sub>50</sub>	1.67	Poisson	EPA-OPPTS 850.1075	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
carbonate de sodium	EC <sub>50</sub>	200-227	<i>Ceriodaphnia dubia</i>	Méthode non communiquée	96
disilicate de disodium	EC <sub>50</sub>	1700	<i>Daphnia magna</i> Straus	Méthode non communiquée	48
sodium alkylbenzènesulfonate	LC <sub>50</sub>	2.9	<i>Daphnie</i>	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
carbonate de sodium	EC <sub>50</sub>	> 800	<i>Selenastrum capricornutum</i>		72
disilicate de disodium	EC <sub>50</sub>	207	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	Méthode non communiquée	72

## Omo Colour Professional Powder

sodium alkylbenzènesulfonate	E <sub>b</sub> C <sub>50</sub>	47.3	Non déterminé	Pas de tests selon les lignes directrices	72
------------------------------	--------------------------------	------	---------------	---	----

## Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			
disilicate de disodium		Pas de données disponibles			
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles			

## Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			
disilicate de disodium		Pas de données disponibles			
sodium alkylbenzènesulfonate	EC <sub>50</sub>	550	Bactérie	OECD 209	3 heure(s)

## Toxicité aquatique à long terme

## Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
disilicate de disodium	NOEC	348	<i>Brachydanio rerio</i>	Méthode non communiquée	96 heure(s)	
sodium alkylbenzènesulfonate	NOEC	0.23	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	72 jour(s)	

## Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
disilicate de disodium		Pas de données disponibles				
sodium alkylbenzènesulfonate	NOEC	1.41	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211		

## Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
disilicate de disodium		Pas de données disponibles				
sodium alkylbenzènesulfonate		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre

## Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

## Omo Colour Professional Powder

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Rapidement hydrolysable	

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
carbonate de sodium					Non applicable (substance inorganique)
disilicate de disodium					Non applicable (substance inorganique)
sodium alkylbenzènesulfonate	Boues activées, aérobie	CO <sub>2</sub> production	85 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
carbonate de sodium					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
carbonate de sodium					Pas de données disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

## Omo Colour Professional Powder

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	
disilicate de disodium	Pas de données disponibles		Faible potentiel de bioaccumulation	
sodium alkylbenzènesulfonate	3.32	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	

## Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	
disilicate de disodium	Pas de données disponibles				
sodium alkylbenzènesulfonate	2-1000		Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	

## 12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
carbonate de sodium	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
disilicate de disodium	Pas de données disponibles				
sodium alkylbenzènesulfonate	Pas de données disponibles				

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

## 12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

**SECTION 15: Informations réglementaires**

## 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

## Règlements UE:

• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH

**Omo Colour Professional Powder**

- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

agents de surface anioniques 5 - 15 %  
 agents de surface non ioniques, savon, zéolites, polycarboxylates, agents de blanchiment oxygénés < 5 %  
 parfums, azurants optiques, enzymes, Citronellol, Hexyl Cinnamal, Benzyl Salicylate, Amyl Cinnamal, Alpha-Isomethyl Ionone, Tetramethyl Acetyloctahydronaphtalenes, Terpeneol

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Seveso - Classification:** Non classé

**Groupe d'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim):** Aucun(e).

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel*

**Code FDS:** MS1006387

**Version:** 01.0

**Révision:** 2024-11-14

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**